

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2020

Veillez noter que j'étais en voyage et que je n'ai donc pas pu assister à cette réunion.

L'ordre du jour est disponible a :

<https://wentworth-nord.ca/wp-content/uploads/2020/01/Ordre-du-jour-conseil-17-janvier-2020-pour-citoyens.pdf>

Un **projet très important** a été introduit lors de la réunion sous la section "Affaires nouvelles" et n'est donc pas indiqué dans l'ordre du jour publié.

Le maire et plusieurs conseillers ont déclaré ouvertement leur position qu'ils souhaitaient rénover entièrement l'église Saint-Michel-de-Wentworth pour poursuivre sa vocation à long terme en tant que centre communautaire pour le secteur St-Michel de la municipalité. **Les coûts impliqués dépasseront probablement 1 000 000 \$**, mais les détails exacts ne sont pas encore disponibles. Ce projet fera l'objet de discussions approfondies au cours des prochains mois, voire des années, car le projet complet dépend des subventions du gouvernement provincial et de toute autre source possible.

Il est bon que le projet soit maintenant ouvertement soutenu par plusieurs membres du Conseil, car cela permettra un examen public approprié du projet. Je ne suis pas d'accord avec la résolution telle que présentée et je trouve regrettable qu'un des projets communautaires les plus importants de l'histoire de la municipalité n'ait même pas été mentionné à l'ordre du jour. Pour un projet de résolution présenté et adopté lors de la réunion, veuillez [consulter le lien ici](#).

Ce qui suit expliquera certains des autres points de l'ordre du jour:

5.1

Le Conseil accepte officiellement tous les rapports et dépenses du mois précédent. C'est un point en cours chaque mois.

5.2

Il s'agit de l'acceptation officielle des taux d'imposition présentés lors de la réunion budgétaire spéciale du 13 décembre 2019 et qui seront facturés sur votre prochaine facture fiscale.

5.5

Il s'agit d'une résolution qui officialise nos lois sur la circulation et le stationnement avec d'autres municipalités afin que la Sûreté de Québec (SQ) puisse gérer leur application

5.8

Le prêt à long terme approuvé par le gouvernement provincial pour les projets de voirie municipale (règlement 2019-563) ne peut en fait être utilisé que lorsque tous les travaux sur tous les projets sont terminés. La Municipalité met donc en place un financement à court terme avec la Caisse Desjardins jusqu'à ce que le financement à long terme soit disponible.

9.2

Il s'agit de la 2e étape légale nécessaire pour modifier le règlement sur les permis afin que les sanctions pour le travail sans permis puissent être renforcées. La première étape a été réalisée au point 9.9 de la réunion du 13 décembre 2019.

9.3, 9.4 et 9.5

Les décisions seront publiées dans le procès-verbal qui sera disponible en février immédiatement après la réunion publique régulière du Conseil.

9.9

Première étape légale requise pour apporter d'autres modifications au règlement sur les permis 2017-496

Si vous avez d'autres questions sur l'ordre du jour, veuillez soumettre votre question sous l'onglet Forum sur www.wnd6.info